

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Flexi Asia Bond Catégorie d'Actions AM (H2-GBP)



ISIN LU0706718326

WKN A1JPGK

PRODUIT

Allianz Flexi Asia Bond (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Ce Compartiment est autorisé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion de capital allemande, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne (www.bafin.de). Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 16.02.2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital et revenu sur le long terme via l'investissement dans des titres de créance de marchés obligataires asiatiques libellés en EUR, USD, GBP, JPY, AUD, NZD ou toute devise asiatique conformément à la Stratégie d'indicateur clé de performance en matière de développement durable (relative) (« Stratégie KPI (relative) »). Dans ce contexte, l'objectif est de surperformer l'indicateur clé de performance du Compartiment en matière de développement durable par rapport à l'Indice de référence du Compartiment afin d'atteindre l'objectif d'investissement.

Le Compartiment suit la Stratégie KPI (Relative) et promeut des investissements responsables en appliquant un indicateur clé de performance en matière de développement durable (« Indicateur clé de performance en matière de développement durable ») afin d'apporter aux actionnaires de la transparence sur les résultats mesurables en matière de développement durable poursuivis par le Gestionnaire d'investissement du Compartiment. Des critères d'exclusion minimum sont appliqués pour les investissements directs.

Le Compartiment investit principalement ses actifs dans des obligations telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. La Stratégie KPI (relative) (y compris les critères d'exclusion) s'applique. L'indicateur clé de performance du Compartiment en matière de développement durable est « l'Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) », qui est la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de GES du Compartiment (en tCO₂e par millions de ventes). L'objectif d'investissement du Compartiment sera d'obtenir une Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) du portefeuille du Compartiment au minimum 20 % meilleure que celle de l'Indice de référence du Compartiment. Le Compartiment peut investir la totalité de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 60 % de ses actifs dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur, et dans le cadre de cette limite, jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent être investis dans des obligations

assorties d'une notation CC (Standard & Poor's) ou inférieure (y compris des titres en défaut). Le Compartiment peut investir jusqu'à 70 % de ses actifs dans des obligations non libellées dans la devise de leur pays respectif. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs sur les marchés obligataires de la RPC. Jusqu'à 100 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus en dépôt et/ou investis directement dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à titre temporaire, à des fins de gestion de la liquidité et/ou dans un but défensif. Le Compartiment peut investir jusqu'à 35 % de ses actifs dans des obligations émises ou garanties par un seul émetteur souverain dont la notation est inférieure à la qualité Investment Grade (par ex., les Philippines). Exposition de change en RMB de 35 % maximum. Exposition en devise hors EUR, USD, GBP, JPY, AUD, NZD ou toute autre devise asiatique de 20 % maximum. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM/OPC. La durée des actifs du Compartiment doit s'établir entre 0 et 10 ans.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Indice de référence : J.P. MORGAN JACI Composite Total Return (hedged into GBP). Au moins 80 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par l'« Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) » (l'« Indicateur clé de performance en matière de développement durable »). Le portefeuille à cet égard ne comprend pas de dérivés ni d'instruments non évalués par nature (par exemple, les liquidités et les Dépôts). L'objectif de la Stratégie KPI (Relative) sera atteint par une surperformance minimale de 20 % de l'Indicateur clé de performance du Compartiment en matière de développement durable par rapport à l'Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) de l'Indice de référence du Compartiment. Au moins 10 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Du fait de sa stratégie d'investissement, nous prévoyons un volume élevé de transactions qui fera augmenter les coûts de transaction et donc baisser le rendement du fonds.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous distribuons généralement les revenus du Compartiment mensuellement.

Catégorie SFDR – Article 8 (un produit financier qui promeut, entre autres

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 GBP par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	715 GBP	1.464 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	7,2 %	3,6 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3 % avant déduction des coûts et de -1,3 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	488 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 GBP
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,56 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	145 GBP
Coûts de transaction	0,83 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	83 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 GBP

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 4 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 4 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le

Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec

les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français aussi disponible gratuitement sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Succursale Luxembourgeoise, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg ou sur le site internet <https://lu.allianzgi.com>;
- les performances passées jusqu'à 10 ans et les scénarios de performance.